

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

Décision n° 81319 du 3 décembre 2014 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2015 du personnel sous-officier de gendarmerie de la spécialité « montagne »

NOR : INTJ1426774S

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense;
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;
Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte;
Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 18 novembre 2014,

Décide:

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2015 du personnel sous-officier de gendarmerie de la spécialité « montagne » est arrêté ainsi qu'il suit :

Pour le grade de major, les adjudants-chefs:

Ottonello, Jacques	Nigend : 124 505
Teillet, Éric	Nigend : 118 827
Narbaud, Stéphane	Nigend : 183 281
Mazoyer, Yannick	Nigend : 152 476
Vire, Philippe	Nigend : 151 977

Pour le grade d'adjudant-chef, les adjudants:

Besson, Pierre-Yves	Nigend : 155 409
Cavaillès, Christophe	Nigend : 190 404
Pambrun, Olivier	Nigend : 164 982
Merlet, Florent	Nigend : 197 020
Villeron, Olivier	Nigend : 173 363
Pulcher, Patrice	Nigend : 119 366
Rouve, Fabrice	Nigend : 202 000

Pour le grade d'adjudant, les maréchaux des logis-chefs:

Riebel, Simon	Nigend : 208 527
Lanne, Michel	Nigend : 212 585
Tripard, Amyot	Nigend : 242 027
Auvet, Frédéric	Nigend : 248 795
Estubier, Nicolas	Nigend : 242 090
Beauquis, Nicolas	Nigend : 238 425
Paddeu, Emmanuel	Nigend : 225 221
Sebille, Henri-Xavier	Nigend : 233 464
Gomez, Cyril	Nigend : 183 515
Berger, Sylvain	Nigend : 217 932

Jung, Paul	Nigend : 225 201
Bonneuil-Lambert, Vérane	Nigend : 237 738
Crespe, Rémi	Nigend : 225 521
Bonzoms, Jean-Paul	Nigend : 136 170
Perez, Gaël	Nigend : 239 941
Pour le grade de maréchal des logis-chef, les gendarmes :	
Didelle, Luc	Nigend : 319 623
Gonzalez, Benjamin	Nigend : 310 364
Jany, Thomas	Nigend : 196 431
Berges, Nicolas	Nigend : 309 878
Beaud, Jean-Sébastien	Nigend : 308 843
Schallhammer, Julien	Nigend : 309 339
Jouan, Sébastien	Nigend : 219 333
Iglesis, Alain	Nigend : 110 624

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 décembre 2014.

Pour le ministre et par délégation :
*Le général de corps d'armée,
directeur des personnels militaires
de la gendarmerie nationale,*
P. MAZY